

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2004

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Madame et Messieurs Lucienne Boujon, Philippe Bugnon, Louis Gilliéron, Président, Pascal Schwegler et Roland Uldry s'est réunie six fois entre le 21 février et le 24 mai 2005, y compris la séance du 2 mai consacrée aux «Questions orales», en présence de la Municipalité et de la Commission des finances.

Dans un premier temps, et conformément à son mandat, la CG a procédé à l'examen de l'exécution des décisions prises par le Conseil communal au cours de l'année 2004, avec reprise de certaines décisions prises en 2003. Les préavis municipaux, ainsi que les communications de la Municipalité, ont fait l'objet d'un examen attentif. Elle a pris acte des objets liquidés et constaté que d'autres objets sont en cours d'exécution, conformément au plan-horaire annoncé.

En date du 26 avril 2005, la Municipalité a présenté aux Commissions des finances et de gestion son «Rapport de gestion 2004» et le «Préavis N°4/2005 relatif aux comptes communaux 2004».

La visite traditionnelle de la Commune s'est déroulée le 17 mai en fin de journée. A cette occasion, la CG a pu constater sur place, et conformément aux désirs qu'elle avait exprimés, les objets suivants:

- Protection civile (PCi) – visite du poste de commandement, à Belmont – visite du CSP (Construction Sanitaire Protégée) du collège de Mallieu et entretien avec M. Jean-François Delessert, Cdt de la PCi
- Place de rebroussement tl «En Converney»
- Chantier des Ecaravez

En plus, la CG a tenu à examiner en détail, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2004 (page 5 du rapport), ceux traitant de :

- Place de rebroussement tl «En Converney» - procédure judiciaire, suite et fin, et début des travaux
- Projet d'élargissement du tronçon inférieur du chemin des Ecaravez, suite et fin
- Services Industriels: avenir de notre réseau électrique et fin des premières négociations tarifaires

D'emblée, la CG exprime ses vifs remerciements à la Municipalité pour la transparence et la compétence dont elle a fait preuve au cours des entretiens. Que ce soit pour les réponses apportées aux questions orales suscitées par la lecture du rapport de gestion ou par la mise à disposition des dossiers demandés ou encore par les commentaires et compléments d'information donnés au cours de la visite de la Commune, la CG n'a pu que se féliciter des excellentes relations, des éclaircissements et précisions fournies, ce qui a largement contribué à faciliter son travail. Certains éléments sont repris et commentés plus loin et constituent la part principale du présent rapport.

Certains points nécessitant des précisions sur les intentions de la Municipalité font l'objet d'une question écrite qui est formulée en fin de rapport.

EXAMEN DE QUELQUES DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE

1. Place de rebroussement tl « En Converney » - procédure judiciaire, suite et fin, et début des travaux

La CG a parcouru soigneusement le dossier relatif à la place de rebroussement tl «En Converney» et elle remercie la Municipalité de la rigueur quelle a maintenue pendant plusieurs années de tractations avec l'opposant à la création de la place.

La CG a relevé que 6 projets différents ont été étudiés en collaboration avec les tl, avec pour objectif de limiter au strict minimum les nuisances, d'utiliser dans la mesure du possible un territoire communal, et de maintenir le coût de la réalisation de l'ouvrage à un niveau acceptable. Force est de constater que le seul projet possible répondant à tous ces critères – et d'ailleurs d'entente avec les tl - a été retenu, soit celui de «En Converney».

En outre, la CG a eu l'occasion, lors de la visite de la Commune, de voir ladite place et d'en constater le bon fonctionnement avec une nuisance très minime pour les voisins directs.

2. Projet d'élargissement tronçon inférieur du chemin des Ecaravez, suite et fin

La CG a parcouru soigneusement le dossier relatif aux travaux entrepris pour rendre ce tronçon des chemins communaux plus sûr et constaté la rigueur avec laquelle toute démarche était entreprise rapidement et gérée de manière à incommoder le moins possible les bordiers concernés.

Elle a relevé que le projet visait la sécurité des usagers et était en parfaite concordance avec la législation et le bon sens, malgré les oppositions qui étaient parvenues à la Municipalité lors de la mise à l'enquête.

En outre, la CG a eu l'occasion lors de la visite de la Commune de voir le chantier en cours, sous la conduite de Monsieur Christian Monney, Ing. EPFL, BG Bonnard & Gardel, Ingénieurs-conseils SA, et de recevoir des réponses pertinentes aux questions posées.

Au vu de la complexité et de l'importance des travaux, qui avancent normalement, nous avons mieux compris l'importance du crédit faisant l'objet du préavis n°8/2004. A ce sujet, nous avons retenu avec la CF qu'un imprévu présenté sur place (une poche vide au pied du mur de soutènement) pourrait avoir éventuellement une incidence au niveau du coût total de l'ouvrage. Une évaluation est en cours.

3. Services Industriels : avenir de notre réseau électrique et fin des 1ères négociations tarifaires

La CG a examiné en détail l'évolution du «Projet logiciel de facturation SIPPB». Il s'agit d'un système informatique intercommunal intéressant et rationnel qui aboutira à une mise en production dans le courant de 2005. La contribution de notre Commune pour la réalisation de ce projet est de Fr. 50'000, en chiffres ronds.

Par ailleurs, elle a pris connaissance de l'Avenant n°4 du 1.07.2004 à la Convention du 18.11.1991 pour la fourniture d'énergie électrique. Cet avenant fixe les nouveaux tarifs de l'énergie, en collaboration étroite avec les Communes de Pully et Paudex.

Le domaine de l'électricité est effectivement en pleine évolution et une réflexion sur son futur nous paraît indispensable (voir question no 1 en fin de rapport).

1. ADMINISTRATION GENERALE - PERSONNEL - ACTIVITES CULTURELLES - TL

1. Personnel

La CG a pris connaissance avec intérêt du rapport sur le personnel ainsi que du tableau «Gestion du personnel» qui montre que l'évolution des effectifs est sous contrôle. Elle salue la décision de la Municipalité d'étendre à 2 le nombre de nouveaux apprentis. De plus, les postes ont été attribués à des candidats domiciliés sur la commune de Belmont. Compte tenu de la situation sur le marché des places d'apprentissage, notre Commune joue un rôle apprécié.

Lors de la séance consacrée aux questions orales, la CG a obtenu des précisions concernant les mesures recommandées par la SUVA et exécutées au cours de l'année. Il s'agit avant tout des mesures concernant des biens d'équipement et d'habillement (vestes) du personnel des SI. En fait, il s'agissait d'un premier contrôle de la part de la SUVA.

Enfin, la CG a relevé avec satisfaction le regroupement de toutes les questions relatives aux «Ressources Humaines» sous ce chapitre «Personnel», ce qui répond au vœu exprimé en 2004.

1.1 Fête Nationale

Les festivités se sont déroulées pour la première fois sur la partie supérieure du Domaine des Bas-Monts et ont été très fréquentées et appréciées par la population. C'est une heureuse initiative qu'il convient de relever tout en félicitant les organisateurs.

1.2 Transports publics

Il est heureux de pouvoir constater que l'affaire dite de la «place de rebroussement "En Converney" - ligne tl N° 47» ait trouvé son épilogue de façon satisfaisante pour les usagers tl de la Commune. Nous avons pu voir, sur place lors de la visite de la Commune, le bon fonctionnement de cette place de rebroussement.

La 3^{ème} solution retenue pour les transports publics par la Route de Burenoz (extension du service Taxibus qui se termine en gare de Pully) est une solution économique pour la Commune et améliore les prestations offertes aux utilisateurs des transports publics.

1.3 Lausanne Région (Ex COREL)

Le rapport de gestion édité par la Communauté de la région lausannoise, et repris dans le Rapport de gestion 2004, nous fournit, une fois de plus, un excellent compte rendu des nombreuses activités déployées à ce niveau et des travaux des différentes commissions. C'est une excellente initiative et la CG tient à féliciter une nouvelle fois et à remercier – par l'intermédiaire de son Président Gustave Muheim – tous les responsables de la Communauté.

2. FINANCES - DOMAINES - FORETS - VIGNES - BATIMENTS COMMUNAUX

2.1 Finances

La CG relève, une fois de plus, l'excellente tenue des finances et la rigueur de la gestion du porte-monnaie communal, que ce soit pour les dépenses effectuées ou les créances à recouvrer.

2.2 Forêts

La CG a noté avec intérêt que la commune fait partie de «La Forestière», une association regroupant le Bas-Valais et le canton de Vaud pour les questions ayant trait à l'exploitation des forêts et au commerce du bois.

Par ailleurs, l'obtention des 3 labels: Q+, FSC et PEFC permet aux membres de cette association de vendre le bois à tout preneur, suisse ou étranger avec une garantie de qualité. De plus, dans la mesure où ces démarches ne demandent qu'un investissement financier minime (Fr. 50-100/an), la CG ne peut que se féliciter de leur mise en œuvre.

2.3 Vignes

La CG a constaté avec satisfaction que sa suggestion, émise dans le cadre du rapport de la CG pour 2003, a été suivie et que des plans de cépages rouges ont remplacé une partie des plans de blancs qui ont été arrachés au cours de l'année.

3. ECOLES - TEMPLE & CULTES - SECURITE (PROTECTION CIVILE, POLICE, SDIS)

3.1 Ecoles

Le contour du futur conseil d'établissement n'est pas encore totalement défini. Il n'est pas possible pour le moment de définir le fonctionnement du conseil.

A court et à moyen terme la gestion du nombre de classes est sous contrôle. Nous avons encore la possibilité d'ouvrir une classe supplémentaire, ce qui nous permet d'envisager sereinement le futur à court et moyen terme. Nous sommes encore bons pour une étape... En ce qui concerne, le long terme, nous sommes en attente d'une décision globale du Département de l'instruction publique.

3.2 Police 2000

Savigny et Paudex disposent non pas d'une Police mais d'une Gendarmerie, ce qui est une différence essentielle par rapport à la situation que nous connaissons à Belmont (Police communale) et explique que des conventions ont déjà été signées entre les deux premières communes citées et celle de Pully. Nous sommes en attente de Police 2000. Un préavis sera déposé par la Municipalité en novembre 2005 en ce qui concerne la Police de Belmont.

3.3 Taxis

L'extension du périmètre tarifaire ne dépend pas de la commune; il existe un conflit interne entre les deux compagnies de taxis lausannois qui bloque les négociations. La Commune est en attente d'une décision entre les 2 compagnies et le pouvoir politique.

3.4 Protection civile

Au début de la visite de la Commune, la CG a eu l'occasion de se rendre compte, sur place, d'une partie de l'Organisation régionale Lausanne-Est à laquelle notre Commune est rattachée.

Nous avons retenu de cette visite intéressante et de la présentation claire et bien documentée du Cdt que les places protégées pour la population de l'Organisation régionale Lausanne-Est sont en nombre suffisant puisque « les 800 abris ventilés, dûment contrôlés techniquement fournissent à la population de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne 21'500 places protégées » pour un besoin global de cet ordre de grandeur. En revanche, le problème se pose au niveau des effectifs de la PCi (actifs et réserve formée) qui ont fortement diminué compte tenu de l'abaissement de l'âge de servir à 40 ans.

Nous avons enfin visité la Construction Sanitaire Protégée (CSP) située, depuis 1970, sous le Collège de Mallieu, à Pully.

4. SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - EPURATION DES EAUX ET COLLECTEURS - ESPACES VERTS

4.1 Services Industriels

La lisibilité des graphiques concernant la consommation d'électricité n'est pas idéale. Toutefois et c'est l'essentiel, la CG relève que le taux des pertes de courant a connu une chute spectaculaire pour redescendre à 1.20% (niveau de 1998). Il en va d'ailleurs de même pour le taux des pertes d'eau qui passent de 35.18% en 2003 à 28.30% en 2004. Effet de l'avancement dans le changement des conduites d'amenée d'eau et d'une meilleure maîtrise des fuites? Nous l'espérons.

La CG a pris connaissance de l'évolution du système d'informations géographiques intercommunal (SIGIP) et obtenu des informations complémentaires au cours de la séance dite des «Questions orales». Un préavis sera soumis au Conseil communal d'ici la fin de l'année.

4.2 Travaux publics

Les ralentisseurs mis en place ont permis à la route d'Arnier de trouver sa vitesse de croisière, à la satisfaction générale des habitants du quartier, notamment des parents d'enfants en âge de scolarité.

4.3 Assainissement et environnement

Dans le cadre de la procédure en vue du remplacement d'un véhicule (Unimog), la CG a retenu l'utilité d'une visite et des contacts pris avec une commune voisine afin de connaître ses expériences et les enseignements à tirer compte tenu d'une situation qui est assez semblable.

L'introduction de trois containers de type Molok dans la zone de ramassage de la route d'Arnier est une excellente initiative. Le résultat direct se traduit par une amélioration sensible aux abords immédiats, donc une amélioration de l'environnement. La CG suggère que cette expérience soit poursuivie rapidement sur d'autres points de ramassage de la Commune.

L'introduction d'un deuxième ramassage du papier par mois est une bonne chose et devrait sans doute contribuer à réduire la part de cartons et papier dans les containers des ordures ménagères, qui est un des objectifs recherchés.

4.4 Epuration des eaux et collecteurs

La CG a pris connaissance de l'état d'avancement des réflexions faites en vue de la définition d'un «Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)», dont l'objectif général est d'obtenir une meilleure planification des interventions et de la maintenance, comme cela a été fait pour le réseau routier. Elle a noté avec intérêt qu'une séance particulière d'information sera organisée à son intention d'ici l'automne.

5. POLICE DES CONSTRUCTIONS – URBANISME - OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL - ŒUVRES SOCIALES

5.1 Commission de salubrité

La CG relève, une nouvelle fois, avec satisfaction que la Commission de salubrité n'a pas encore eu l'occasion de se rencontrer. C'est manifestement le signe, et en même temps la confirmation, qu'il fait bon vivre à Belmont.

5.2 Urbanisme

La CG constate que l'attractivité de la commune ne faiblit pas, bien au contraire et, qu'au vu du nombre de demande de permis, l'engagement d'un responsable de la police des constructions s'imposait.

La CG note également que les surfaces non construites en zone villa + PQ + PPA et Bourg ont diminué de 61% depuis 2000.

5.3 Agence communale d'assurances sociales (ACAS)

La CG ne peut qu'approuver le choix de Pully / Paudex pour la liaison avec l'Agence communale d'assurances sociales (ACAS) de Pully (bus 47 + plusieurs autres synergies avec Pully).

QUESTION POUR LA MUNICIPALITE

1. Services Industriels – avenir de notre réseau électrique

En préambule, nous rappelons le Préavis N° 1/2003 qui était un «Préavis d'intention sur l'avenir des Services Industriels et rapport de la CCAR» et notamment les avis de la CCAR et de la CT toutes deux «favorables à la poursuite de l'étude afin d'obtenir des solutions concrètement utilisables» par notre Municipalité qui était invitée à se positionner précisément sur la politique communale en matière de service public.

Un certain nombre d'actions futures pour atteindre les objectifs fixés était envisagé sous chiffre 6.4 du préavis susmentionné.

Le tableau «Synthèse des projets et des investissements pour adapter le service de l'électricité à l'ouverture des marchés» donne une bonne vue d'ensemble sur ce qui a été fait et sur ce reste à faire. Indéniablement, le projet NOE (Nouvelles offres électricité) est un projet d'envergure, dont les points clés sont énumérés en page 44 du Rapport de gestion 2004.

Question :

La CG aimerait savoir quelles sont les questions fondamentales et prioritaires qui vont se poser au niveau de la Commune et de son réseau électrique. Et, basées sur ces points clés ou questions fondamentales, quelles pourraient être les conséquences (infrastructures, investissements, organisation, coût de l'énergie) à moyen terme pour la Commune et pour ses habitants? Comment envisageons-nous de les appréhender tout en mettant à profit le temps imparti par la préparation d'une nouvelle Loi sur le marché de l'électricité ?

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et la félicite pour la présentation claire et complète des très nombreuses tâches et activités exécutées au cours de l'exercice 2004 et des résultats atteints. La CG vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de Gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2004.

Belmont-sur-Lausanne, le 24 mai 2005

Pour la Commission de Gestion :

Louis Gilliéron, Président, Lucienne Boujon, Philippe Bugnon, Pascal Schwegler et Roland Uldry